

La famille d'Auvin

La famille d'Auvin (c'est par erreur que ce nom fut parfois écrit Dauvin ou Davin), était installée très tôt à Burdinne. En effet, au début du XVI^e siècle, nous trouvons déjà un Guillaume d'Auvin demeurant à Burdinne (décédé en 1573).

Certains seigneurs de Burdinne furent enterrés à l'église du village. Nous pouvons encore voir aujourd'hui leur dalle funéraire



Dalle funéraire de seigneurs de Burdinne. Les deux armoiries principales (au-dessus du squelette) sont celles des familles D'Auvin (à gauche) et Cortil (à droite).

Quatre blasons ornent les angles : à gauche D'Auvin et Sauvenir - à droite, Cortil et Paheau.

On peut distinguer quelques bribes lisibles :

CY GIST HONORABLE ... / QUI TRESPASSA Lan XVc LXXIII LE XXII DE .../

Les défunts sont probablement Libert Dauvin, né en 1510 et mort en 1573, et son épouse Jeanne de Cortil, décédée en 1578. Ils s'étaient mariés en 1533. Ils étaient, à l'époque, les propriétaires de la ferme de la Tour.

- Premier seigneur de Burdinne : Philippe d'Auvin (1590 - 1650)

Philippe d'Auvin eut quelques difficultés à subir au sujet de sa noblesse. Actionné par le conseiller procureur général devant le conseil de Namur, il s'adressa au conseil privé à Bruxelles, qui par décret du 31 juillet 1634, imposa silence au procureur général. Ce décret se référait à la sentence du 21 mars 1595, rendue en faveur du père du réclamant et confirmée par le grand conseil de Malines en 1601 (voir p.20).

Philippe devint par patentes du 26 septembre 1631, Bailli de Wasseiges par résignation de son beau-frère Nicolas de Thouars.

Le 25 août 1642, il releva définitivement la seigneurie de Burdinne pour la somme de 4000 florins (après une première engagère, en 1626, de 5000 florins au roi d'Espagne Philippe IV).

Il releva le 18 juin 1643, tous les biens lui transportés par noble demoiselle Marguerite d'Auvin, sa sœur, et ceux lui succédés par trépas de Jean de Woestenraedt, Nicolas d'Auvin, archidiacre et Guillaume d'Auvin, vicaire général.

Il épousa par contrat, le 17 janvier 1622, Anne de Bermingham, fille de Thomas, capitaine irlandais, et de Marguerite de Soldier. Tous les deux vivaient encore le 2 mai 1650, date du contrat de mariage de leur fils Philippe.

Ils eurent de leur union :

Jean, baptisé le 23 janvier 1623, tonsuré le 20 novembre 1639, licencié es lois à Louvain, le 23 mars 1643, sous-diacre le 10 juin 1645.

Libert, religieux à l'abbaye de Flône. Il testa le 1 juillet 1649 au moment d'entrer en religion.

Philippe, 2^e seigneur de Burdinne, dont nous parlerons plus loin.

Cécile Mechtilde, religieuse aux Bénédictines de Namur. Son testament est du 8 mai 1655.

Guillaume Patrice, récollet au couvent de Beaulieu. Il testa le 5 octobre 1660.

Charles, 3^e seigneur de Burdinne, dont nous parlerons plus loin.

Marie-Anne, mariée par contrat du 15 octobre 1663 à Charles Alexandre de Woelmont, seigneur d'Hambraine, Cortil, Wodon, Frocourt. Elle mourut le 11 avril 1709, étant veuve depuis le 22 août 1701.

Nicolas, prévôt et chanoine de Neufmoustier. Il vivait le 2 mai 1680, date de l'achat d'une rente qu'il fit au profit de noble seigneur Charles d'Auvin, son frère (56 florins).

Justine Marguerite Françoise, religieuse aux Carmélites, dites Dames Blanches à Namur. Sa dot fut de 1080 écus, outre plusieurs rentes en grains et en argent évaluées à 297 florins. Elle testa le 17 avril 1684, au profit de Charles Alexandre de Woelmont, seigneur d'Hambraine, son beau-frère et de dame Marie Anne d'Auvin, sa sœur ainsi qu'au profit de Charles d'Auvin, son frère. Elle mourut en 1720.

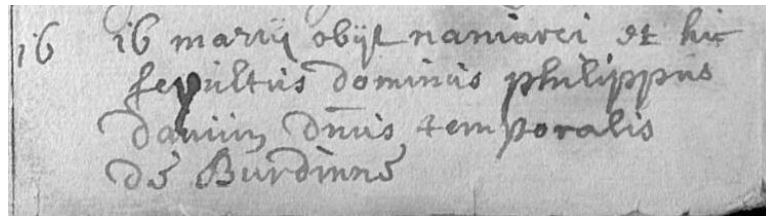
- **Deuxième seigneur de Burdinne : Philippe d'Auvin (? - 1694)**

Fils du précédent. Marié par contrat du 2 mai 1650, à Marie Charlotte de Pinchart, fille de Jean, seigneur de Frizet et de Cécile de la Bawette. Seigneur par relief en 1664.

Il fit le 20 août 1686, son testament qui fut approuvé le 24 mars 1694 à la suite de sa mort le 16 mars précédent. Sa veuve décéda sans enfant le 26 janvier 1708, et le 14 novembre 1709, intervint une transaction entre noble homme Guillaume-Charles de Pinchart, seigneur de Wartey, avec noble dame Marie-Marthe de Mozet, son épouse, comme héritiers de la douairière de noble Philippe Davin d'une part, et noble dame Anne-Marguerite de Celles, relicte de noble homme Charles D'Avin, avec

ses deux fils et ses deux filles d'autre part, touchant quelques acquêts faits par le-dit Philippe Dauvin et sa femme.

Philippe Dauvin était également seigneur de Charneux, Acoz ...



Acte de décès de Philippe D'Auvin le 16 mars 1694 (extrait registres paroissiaux)

- **Troisième seigneur de Burdinne : Charles D'Auvin (1624 - 1703)**

Frère du précédent. Il épousa par contrat du 22 octobre 1670, Anne-Marguerite de Celles, fille de Jean de Celles, seigneur de Hodoumont et Jallet, et de Jeanne-Ferdinande de Prez de Barchon. Seigneur par relief en 1694.

Ils testèrent conjointement le 25 juin 1703 et leur testament fut approuvé par devant la cour foncière de Burdinne le 16 septembre 1715.

Le 24 octobre 1703, Marguerite de Celles, relicte de feu noble Charles Dauvin, agréa un contrat avenu entre son fils aîné et maître Jean Meunier, prêtre bénéficiaire de la cathédrale de Namur.

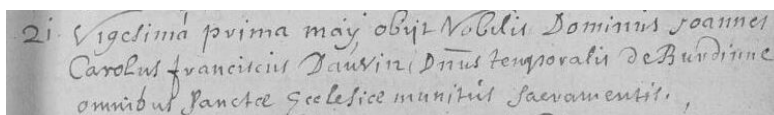
Elle testa le 9 juillet 1714 et le 17 août 1715, ses meubles furent partagés à la suite de son décès.

Ses enfants étaient :

- Jean-Charles-François, 4^e seigneur de Burdinne
- Nicolas-Antoine, marié à Claudine-Françoise-Florence de Sévery, Baronne de Perwez.
- Marie-Anne mariée par contrat du 28 juillet 1698 à Pierre-François de Lochon, seigneur de Beuraing.
- Caroline-Philippine-Joséphine, mariée par contrat du 4 juillet 1719 à Henri-Nicolas de Jamblinne, seigneur de Doyon.

- **Quatrième seigneur de Burdinne : Jean-Charles-François d'Auvin (1670 - 1726)**

Fils du précédent. Il fut seigneur de Burdinne et La Monzée, par relief à la mort de son père, le 17 novembre 1703. Il fut admis à l'état noble de Namur le 24 octobre 1705. Il avait épousé à Ste Gudule à Bruxelles, le 3 avril 1696, Jeanne de Paix, dite d'Oupeye. Il testa à Burdinne et mourut le 21 mai 1726. Sa veuve vivait encore en 1742.



Acte de décès de Jean-Charles d'Auvin (extrait des registres paroissiaux de Burdinne)

De leur alliance naquirent :

- Charles-François
- Nicolas-Antoine-Philippe, seigneur de Burdinne
- Robert-Charles-François-Joseph, prêtre, seigneur de Burdinne
- Jeanne-Joseph
- Marie-Ursule-Mechtilde
- Jean-Charles-François-Joseph, seigneur de Burdinne

- **Cinquième seigneur de Burdinne : Robert-Charles d'Auvin (? - 1727)**

Fils du précédent. Il était prêtre. L'acte de son titre presbytéral fut passé le 9 septembre 1721 devant la cour foncière de Burdinne et fut approuvé par l'officialité de Namur le 15 du même mois. Seigneur par relief en 1726.

- **Sixième seigneur de Burdinne : Nicolas-Antoine-Philippe d'Auvin (1697 - 1742)**

Frère du précédent. Il fit le 31 octobre 1742 son testament qui fut ouvert le 5 novembre suivant, à la requête de dame Jeanne de Paix, sa mère, de Jean-Charles d'Auvin, écuyer, son frère, et de la Dame de Bibaus, sa sœur, et approuvé à la Cour foncière de Burdinne le 3 février 1744 par le même Jean-Charles d'Auvin. Seigneur par relief en 1728.

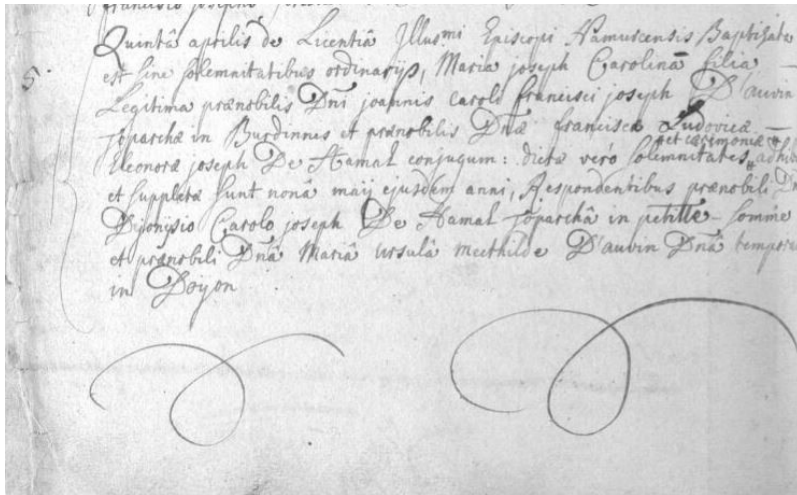
- **Septième seigneur de Burdinne : Jean-Charles d'Auvin (1717 - 1758)**

Frère du précédent. Il fut seigneur de Burdinne par relief le 22 décembre 1742 par la mort de son frère aîné. Il fut baron de Perwez, seigneur de Charneux, Acosse, Hannêche, membre de l'Etat noble de Namur par réception du 4 janvier 1744.

Né le 28 octobre 1717, il épousa en premières noces en 1730, Anne-Françoise de Mozet de Grunne, née le 4 juin 1709. En secondes noces, il épousa par contrat du 27 mai 1750 une nièce de sa première femme, Françoise-Louise-Eléonore-Joseph de Hamal de petite Somme.

Le 13 mars 1758, cette dernière donna commission pour relever son usufruit sur les seigneuries ayant appartenu à feu son mari, dont le décès devait alors être récent.

Des secondes noces, il eut une fille : Marie-Joseph-Charlotte et un fils : Charles-Joseph-Arnold-Victor, seigneur de Burdinne.



Acte de baptême de Marie-Joseph-Charlotte D'Auvin, le 5 avril 1751. Comme nous pouvons le lire, elle fut baptisée par l'Evêque de Namur

- **Huitième seigneur de Burdinne : Charles-Joseph d'Auvin (1756 - 1837)**

Né à Burdinne le 31 juillet 1756, il fut reçu à l'Etat noble de Namur, le 21 août 1781. Seigneur par relief en 1765. Il vendit la Seigneurie de Burdinne à Gustave, comte de Proly, seigneur d'Hannêche, mais s'étant réservé le droit de retrait, la racheta bien vite. Il épousa Marie-Joséphine-Alexandrine de Marotte de Montigny, morte le 8 décembre 1801 et enterrée à Temploux.

Ils eurent de cette union :

- Charles-Alard-Henri
- Adrienne-Louise
- Charlotte
- Ferdinande-Joséphine

Les armes de la famille d'Auvin :

Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la fasce de gueules accompagnées de deux burelles du même ; aux 2 et 3 d'argent au chef émanché de gueules de trois pièces.

Cimier : un vol dont chaque aile est chargée des pièces du 1^{er} et du 4^e quartier



Après la famille d'Auvin, la seigneurie de Burdinne va passer à la famille Gilson pour enfin aboutir à Pierre Eloy de Burdinne, dernier seigneur de Burdinne, et à Ignace Douxchamps, autre burdinnois célèbre.

Les armes de la famille d'Auvin ont été reprises en 2003 comme armoiries communales de Burdinne



Chronologie des seigneurs de Burdinne

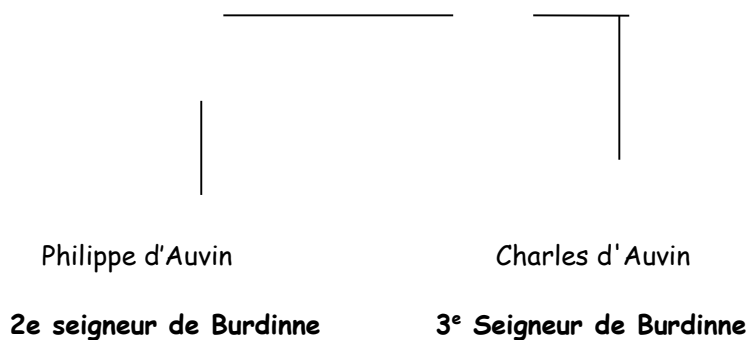
A - La famille d'Auvin

Philippe d'Auvin

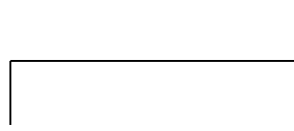
1er seigneur de Burdinne

par engagère en 1626 et par achat en 1642

x Anne de Birmingham



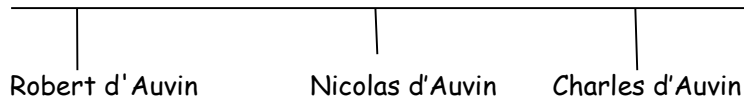
par relief en 1664 Marie-Charlotte de Pinchart, S.P. x Anne-M. de Celles par relief en 1694 x



Jean - Charles d'Auvin, écuyer

4^e Seigneur de Burdinne par relief en 1703

x Jeanne De Paix



Robert d'Auvin

Nicolas d'Auvin

Charles d'Auvin

5^e Seigneur

6^e Seigneur

7^e Seigneur

relief en 1726

relief en 1728

relief en 1742

prêtre

Baron de Perwez

x Anne de Mozet

x Françoise de Hamal

Gustave, comte de Proly, ————— Charles d'Auvin

Seigneur de Hannêche, achète

8^e Seigneur

Burdinne, mais Charles

d'Auvin

par relief en 1765

s'étant réservé droit de retrait

x

il en redevient bientôt propriétaire

Marie de Marotte

de Montigny